

Séance du vendredi 12 janvier 2024

Tableau de présence :

Borde Laurence
Borne Andrée
Chauvet Bruno
Costes Nadine
Crégut Pascal
Fontaine Hubert,absent:procuration a Laurent Geneix
Fruquière Daniel
Geneix Laurent
Joanny Tony,absent:procuration a Marie Hélène Vidal
Sulpis Christian
Vidal Marie Hélène

Election du Maire :

Candidat:Laurent Geneix.
Elu ,avec 10 voix

Création de deux postes d adjoints :

Election du premier adjoint :

Candidate:Marie Hélène Vidal

Vote : Mrie Hélène Vidal : 8 voix

Pascal Crégut:2 voix

Blanc:1

Marie Hélène Vidal est élue

Election du deuxième adjoint :

Candidats : Daniel Fruquière 10 voix

Christian Sulpis 1 voix ;

Daniel Fruquière est élu.

Fixation des taux d indemnité des élus :

Maire : 17 % de l indice 1027

Premier adjoint : 6,6 %

Deuxème adjoint : 5,25 %

Election des délégués :

Syndicat électrique : Nadine Costes ; Christian Sulpis
Syndicat de voirie : Laurence Borde, Pascal Crégut
Syndicat mixte Puy Mary:Laurent Geneix, Pascal Crégut
Syndicat Parc des Volcans:Laurent Geneix ,Tony Joanny
Commission Appel d Offre : Président:Laurent Geneix,
Andrée Borne Daniel Fruquière
Bruno Chauvet Pascal Crégut
Laurence Borde Hubert Fontaine

CCAS : Président : Laurent Geneix
Marie Hélène Vidal Marie Louvradoux
Andrée Borne Monique Sulpis
Laurence Borde Celine Berger

Commissions Communales

Travaux : Bruno,Pascal,Laurent Daniel
Budget:Laurent,Christian,Bruno,Laurence ,MarieHélène,Daniel
Tourisme,Rando:Nadine,Pascal,MarieHélène
Délégués Affouage:Daniel,Tony
Commission Estive:Nadine,Tony,Daniel,Bruno.

Définition du loyer de l appartement communal refait:450€
Mise en place de la prime de pouvoir d achat exceptionnelle:11 voix pour
Mise en œuvre du compte épargne temps pour l employé communal:11 voix pour

Questions diverses :

La CUMA des 2 rivières(Fontanges,Saint Paul) propose a la commune d y adérer.

Le conseil Municipal donne un accord de principe.

Contact avec l entreprise Bergheaud pour contrôler la borne d incendie de Lesboulières

Projet de renouveler la location de la mini pelle pour les fossés de la piste forestière.

Fin de séance:22h